



Listen to this article

Des lettres que nous avons reçues attirent notre attention sur un point que leurs auteurs supposent être une erreur. Il s'agit de la chronologie du 2^{ème} volume de l'Aurore du Millénum et plus particulièrement de la partie relative aux dates de la naissance d'Abraham, de son arrivée en Canaan, etc... Pour eux et aussi pour ceux qui pourraient rencontrer les mêmes difficultés, nous examinons ici un peu plus longuement ce qui est dit dans le tome II, pages 39-41.

Dans Gen. 11 : 32. il est dit que Térach était Age de 205 ans lorsqu'il mourut : Actes 7 : 4 nous apprend que c'est après la mort de son père qu'Abraham émigra en Canaan: et dans Gen. 12: 4- nous lisons qu'il avait 75 ans quand il partit de Haran. Par conséquent Térach devait être Agé de 130 ans à la naissance d'Abraham.

Mais cela n'est-il pas en contradiction avec Gen. 11 : 26 où il est dit: «Térach vécut 70 ans et il engendra Abram, Nachor et Haran? » Non. Ce qui embrouille un peu la chose, c'est le fait que Haran, l'aîné, est nommé le dernier, alors qu'Abram, le plus jeune, est nommé le premier — sans doute parce que, dans ce récit, c'est lui la personnalité marquante, ou peut-être aussi pour que cela soit un petit empêchement à la connaissance avant le temps, des choses. jusqu'au moment marqué par l'Eternel lui-même.

Des faits rapportés, il ressort que Haran était l'aîné. Son fils Lot était assez Agé pour pouvoir être le compagnon de son oncle. Lot et Abraham étaient sans doute à peu près du même Age, chacun ayant ses propres troupeaux et bergers. Quand Sodome fut détruite, Lot avait deux filles en Age de se marier et d'autres qui l'étaient déjà. Tout cela avant la naissance d'Isaac. Abraham étant Agé de 99 ans. Gen. 17:24; 18:1. 16: 19:8. 14.

Il est même probable que Haran était de beaucoup l'aîné des fils de Térach et Nachor le second, car Nachor prit pour femme Milca, fille de son frère

147 Décembre 1911

Haran (Gen. 24 :15; 11 : 29), et l'arrière-petite-fille de Haran, Rebecca, devint la femme d'Isaac, le fils d'Abraham. — Gen. 24 67.

La chronologie, telle que nous la donnons dans l'Aurore du Millénum se trouve ainsi confirmée aussi bien par les faits connus que par les affirmations de l'Écriture sainte.

Bien aimé frère dans le Seigneur. — Il y a quelques années je vous ai écrit au sujet d'une apparente contradiction entre les 400 et les 430 ans de « l'existence errante » et de « l'oppression » des enfants d'Israël. Depuis ce moment-là j'ai trouvé une solution qui confirme en même temps la certitude des déclarations bibliques. Genèse 15: 13—18.

Il est fait ici une distinction entre « oppression et servitude » (v. 13): « Ils y seront en servitude et on les opprimera (humiliera, affligera — voy. Lam. 3 : 33; Ps. 119: 75) pendant 400 ans. » La première implique la seconde, mais sans en être limitée. Il en résulte ce qui suit: La servitude proprement dite, en Egypte, fut de durée relativement courte (la moitié de 430 ans); mais l'oppression (humiliation, affliction) de la semence d'Abraham commença en son fils Isaac. Le temps depuis la naissance d'Isaac jusqu'à la sortie d'Égypte fut de 405 ans; et si nous faisons commencer cette oppression à la 5^e année d'Isaac, c'est à dire quand il commença à ressentir les moqueries et les tracasseries d'Ismaël, nous trouvons qu'elle a bien duré 400 ans y compris la servitude qui la termina.

Cela n'est pas contredit par Ex. 12: 40; mieux traduit par Darby, que par nos autres traducteurs français: «L'habitation des fils d'Israël, qui avaient habité [un certain temps] en Égypte, fut de 430 ans. » Ce passage qui indique le temps complet de la demeure jusqu'à la sortie d'Égypte en est donc la confirmation; car d'après Gal. 3: 17 il est évident que ces 430 ans doivent être comptés à partir de l'alliance que Dieu traita avec Abraham en Mésopotamie, mais qu'il ne confirma que 25 ans avant la naissance d'Isaac, par la promesse de Gen. 12: 7.

Tout cela concorde donc parfaitement. Les 430 ans indiquent le temps tout entier du séjour (de la «demeure») et enveloppent les deux autres périodes dont la première, considérée de près, offre le caractère de l'oppression (affliction, humiliation), et la seconde celui de la servitude proprement dite.

(Trad, de l'allemand, par A. Gasser.)